

ENQUETE PORTANT SUR L'EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE PRODUCTION  
DE COMBUSTIBLE SOLIDE

**DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE**

**PREFECTURE DE MARSEILLE**

PREFECTURE DES B-D-R  
ARRIVEE  
DCLE

27 NOV. 2023

BUREAU DES INSTALLATIONS  
ET TRAVAUX REGLEMENTES  
POUR LA PROTECTION DES MILIEUX

## **ENQUETE PUBLIQUE**

**PORTANT SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION  
ENVIRONNEMENTALE PRESENTEE AU TITRE DES  
INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT PAR LA SOCIETE PAPREC MEDITERRANEE  
EN VUE DE L'EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE  
PRODUCTION DE COMBUSTIBLE SOLIDE DE RECUPERATION  
SUR SON SITE DE MARTIGUES**

# **CONCLUSIONS D'ENQUETE**

**COMMISSAIRE ENQUETEUR**

**Thierry VAGUE**

**35 Traverse Baret**

**13100 Aix en Provence**

**Tel : 06 10 27 61 63**

**t.vague@orange.fr**

# ENQUETE PORTANT SUR L'EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE PRODUCTION DE COMBUSTIBLE SOLIDE

L'enquête publique porte sur la demande d'autorisation de l'exploitation d'une installation de production de combustible solide de récupération.

Ouverte et organisée par la préfecture des bouches du Rhône, elle est destinée à assurer l'information et la participation du public.

## **Sur la régularité de l'enquête :**

Prescrite par un arrêté du Préfet des Bouches-du-Rhône en date du 11 septembre 2023 conformément à la demande de la société PAPREC MEDITERRANNEE.

L'enquête publique, portant sur la demande d'autorisation environnementale présentée au titre des installations classées pour la protection de l'environnement par la société par PAPREC MEDITERRANNEE en vue de l'exploitation d'une installation de production de combustible solide de récupération sur son site de Martigues, s'est déroulée du 9 octobre 2023 au 10 novembre 2023.

Le Commissaire Enquêteur désigné par décision de Madame la Vice-Présidente du tribunal administratif de Marseille

L'avis d'enquête a fait l'objet, d'insertion dans la presse.

La PROVENCE des 19 septembre et 10 octobre 2023

La MARSEILLAISE des 19 septembre et 10 octobre 2023 et de l'affichage objet du PV d'huissier du 22 septembre 2023

L'avis d'enquête a été apposé :

- En mairies sur le panneau d'affichage
- Sur des panneaux situés
  - A l'entré 1 du Pôle Municipal de Sauvecanne
  - A l'entré 2 du Pôle Municipal de Sauvecanne
  - Sur les panneaux d'affichage à l'entrée du site PAPREC, coté Allée Alessandro Volta, 0sur le portail accès pompiers.

## **Sur le déroulement de l'enquête**

Après une visite dans les bureaux de PAPREC MEDITERRANNEE le 3 juillet 2023 à l'annonce de ma nomination par le tribunal Administratif de Marseille, pour une présentation de l'affaire, et une visite sur les lieux, l'enquête s'est déroulée du 9 octobre au 10 novembre 2023.

Pour la réception du public, des bureaux dans les mairies de Martigues et de port de Bouc ont été mis à disposition du Commissaire Enquêteur

Dans ces bureaux, un dossier d'enquête complet a été mis à la disposition du public qui aurait pu le consulter et formuler ses observations sur les registres d'enquêtes.

Le déroulement de l'enquête publique et la régularité de la procédure mise en place n'ont donné lieu à aucune contestation.

# ENQUETE PORTANT SUR L'EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE PRODUCTION DE COMBUSTIBLE SOLIDE

## Sur les observations formulées

Il faut souligner que cette enquête n'a pas suscité d'observations de la part du public et des associations écologiques alors que le projet va dans le sens de l'écologie industrielle, par sa réduction de l'enfouissement, et la réduction des émissions de CO<sup>2</sup> particulièrement chez les cimentiers.

## En conclusion

Le Commissaire Enquêteur confirme que après l'analyse du dossier et des observations faites et les réponses du pétitionnaire, donne en conséquence, malgré un dossier au quel le public s'est peu intéressé, un

## Avis favorable

à la « demande d'autorisation environnementale présentée au titre des installations classées pour la protection de l'environnement par la société PAPREC MEDITERRANNEE en vue de l'exploitation d'une installation de production de combustibles solides de récupération sur son site de Martigues »

Fait à Aix en Provence le 22 novembre 2023

Le Commissaire Enquêteur  
Thierry VAGUE

